

QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES

3^{ème} Enseignement Agricole

Année scolaire 2018-2019

Livres et fournitures scolaires obligatoires pour le jour de la rentrée

- Trousse avec stylos et crayons en papier
- 1 cahier pour l'EPI EAR, et Parcours Santé
- cahiers de Brouillon
- 1 petit dictionnaire de Français
- 1 petit dictionnaire de Français-Anglais
- 6 crayons de couleurs
- règle, équerre, compas, rapporteur
- surligneurs
- bâtons de colle
- 1 cahier de textes ou agenda
- 1 cahier classeur A4 dos 20 mm pour l'Education Socio-Culturelle
- 2 cahiers pour les Maths ou 1 classeur grand format
- 1 classeur avec intercalaires pour la physique chimie/Biologie-Ecologie
- 1 lot important de pochettes plastique - format A4
- feuilles simples et doubles - format A4
- **1 chemise cartonnée pour le travail d'alternance**
- **1 calculatrice Collège – type CASIO Fx 92 / Ti Collège Plus**

Dispositif Pass'Région :

- Ce dispositif, que nous mettons en place, favorise l'achat de livres, l'accès au sport et à la culture.
- Une liste d'ouvrages vous sera proposée à la rentrée.

Matériel de travail :

Vous devez avoir **en permanence sur place** les tenues et matériels nécessaires :

- **Pour la pratique du sport :**
 - Baskets de sport, maillot, short, survêtement
- **Pour le laboratoire :**
 - 1 blouse de labo en coton
- **Pour les sorties :**
 - matériel de restauration en plastique ou métal (gobelet, bol, couverts, canif, assiette)
 - gourde, grande bouteille d'eau
 - duvet ou sac de couchage chaud
 - petit sac à dos
 - planchette de prises de notes
 - des vêtements adéquats et discrets (non voyants et non bruyants), contre les intempéries et le froid
 - des chaussures de marche (tenant le pied) et des bottes

Le jeune doit disposer de tout son matériel à chaque période de présence dans l'établissement.

Internat :

La literie fournie par la MFR comprend un lit et un matelas.

Il faut donc prévoir **obligatoirement** (marqués au nom du jeune) :

- un oreiller ou traversin, une paire de draps (dessus/dessous), une couette
- 1 housse de matelas en coton (90 x 190)
- 1 sac en tissu (1,50 m x 1,50 minimum) pour contenir des affaires de literie (couette, oreiller....), et toutes les affaires de chantier (bottes, chaussures de sécurité, casque, pantalons et autres.....) pendant le stockage d'alternance
- linge personnel et de rechange ; pantoufles, nécessaire de toilette compléteront l'équipement (le marquage aux initiales ou au nom du jeune est indispensable)
- tout document de travail, ouvrage pouvant servir personnellement ou à la collectivité sera également le bienvenu
- 1 cadenas à code

Assurance :

Durant la formation, les élèves restent sous la responsabilité de la **MAISON FAMILIALE**, notamment si le jeune se blesse dans le cadre scolaire (accident du travail (cf. règlement intérieur point 4 « Santé »)

En revanche, ils restent **“ayant droit”** de leurs parents pour toute affection passagère (maladie) **jusqu'à l'âge de 18 ans.**

Informations complémentaires :

- Les cours démarrent les **lundis à 9h45** et finissent les **vendredis à 15h30**. Ils sont suivis d'un service (salle de cours), pour un départ à 15h45 de la MFR.
- Pour les élèves prenant le train, un **ramassage scolaire** est prévu chaque **lundi pour 9h30 à la gare multimodale de Romans sur Isère**. Le **vendredi**, au départ à **15h45** de la MFR, les élèves sont déposés en **gare multimodale de Romans sur Isère**.

Attention : Pour bénéficier de la navette en car des lundis et vendredis, il est obligatoire de prendre un abonnement OÙRA chargée d'un titre Citéa.

La carte OÙRA permet d'avoir sur le même support votre carte d'abonnement et votre titre de transport.

Pour plus d'informations, www.citea.info